



Compte rendu de Conseil Municipal

Séance du 21 Novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt et un novembre, le conseil municipal de la commune de COMBLES-EN-BARROIS, conformément à la convocation qui lui a été adressée, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Francis JOURON, Maire.

Etaient présents : Francis JOURON, Dominique GUILLEMIN, Albert Richard NICOLLE, Benoît HUMBERT, Patrick NICKELAUS, Stéphane DEVAUX, Jean-Claude KOHN, Amélie DEPREZ.

Etaient excusés : Aurélie NICOLLE donnant procuration à Albert Richard NICOLLE ; Alain BODET donnant procuration à Stéphane DEVAUX.

Etaient absents : Claude HUGUIN, Bruno NICOLLE, Fabrice MICHEL.

Secrétaire de séance : Patrick NICKELAUS.

- **Antenne SFR**

Monsieur le maire a reçu en mairie en accusé de réception un dossier d'information pour une installation d'une antenne SFR sur la commune, il en a fait part au conseil municipal.

- **Dossier PLUI**

Monsieur le maire a présenté au conseil municipal le projet d'arrêté du PLUI reçu en mairie le 10 novembre 2025.

→ **DE2025_41 – Arrêt du PLUI**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis défavorable pour l'arrêt du PLUI, car la commune n'a pas obtenu de parcelle supplémentaire.

- **Bulletin de fin d'année**

Il est demandé aux Présidentes et Presidents des Commissions Municipales que les articles soient prêts au 4 décembre au plus tard pour une impression entre le 8 et le 13 décembre et une distribution entre le 15 et le 20 décembre.

- **ORANGE : travaux enfouissement des réseaux Rue Base**

Monsieur le maire a reçu par mail, une demande de lettre d'engagement pour une ouverture de dossier de la part d'ORANGE.

Après avoir lu ce mail, le conseil municipal décide que le dossier sera remis à la prochaine municipalité.

- **Bons enfants du personnel**

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal décide de maintenir les bons aux enfants de moins de 16 ans du personnel communal et prend la délibération suivante :

→ **DE2025_42 – Bons aux enfants du personnel**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer un bon d'achat de 50 € à 1 enfant (de moins de 16 ans) du personnel Communal :

- AKREMAN Maelys – né le 15.07.2020

- **Divers**

- **Affouages 2025/2026**

Les inscriptions ont eu lieu du 10 au 22 novembre
8 binômes inscrits.

Le tirage au sort aura lieu samedi 6 décembre à 9h00.

La taxe d'affouage est fixée à 7 euros le stère pour la parcelle N°5
Et 5 euros pour la parcelle N° 36 C.

- Fin d'année des Ainés :

A la date du 22 novembre :

67 repas, 73 cartes et 58 colis
198 réponses / 254

- Vac's au ciné

La commune fait bénéficier les enfants de 3 à 17 ans d'une séance à 2 euros au cinéma de Bar-Le-Duc.

Pour la période d'été cela a coûté à la commune : 80 euros

Pour les vacances d'octobre : 24 euros

Nous allons mettre sur le Facebook de la commune ainsi que sur Intramuros l'affiche pour rappeler aux habitants que vous pouvez venir en mairie récupérer les places pour vos enfants.

1 place par enfant de 3 ans à 17 ans pour la période des vacances de Noël.

- **Projet Agrivoltaïsme**

Une réunion du Comité de pilotage a eu lieu le mercredi 19 novembre concernant le projet « Belle Épine ».

→ **DE2025_43 – Projet Agrivoltaïsme**

Après en avoir délibéré, 3 votes contre et 7 votes pour.

Le conseil municipal autorise le lancement des études de faisabilité du projet.
Ainsi que la participation financière aux coûts de développement.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire des démarches relatives à cette décision.

Prochain Conseil Municipal : 16 Janvier 2026

Le secrétaire de séance



Le Maire

